



Communiqué de presse

Le 6 février 2026

Salon international de l'Agriculture 2026 : La Seine-et-Marne affirme son soutien à l'agriculture française et dit non au Mercosur

Du samedi 21 février au dimanche 1^{er} mars 2026, le Département de Seine-et-Marne sera présent au Salon international de l'Agriculture, au sein du pavillon « Produits et Saveurs d'Île-de-France » Hall 7.2, aux côtés de producteurs et d'artisans engagés pour une agriculture locale, de qualité et durable.

L'inauguration du stand départemental, en présence de Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne, se tiendra le mardi 24 février à partir de 11h30.

Dans un contexte de crise agricole profonde, marqué notamment par les inquiétudes liées à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, la présence de la Seine-et-Marne au Salon international de l'Agriculture porte un message clair : soutenir concrètement les filières agricoles françaises et refuser une concurrence déloyale.

Au-delà de sa présence au Salon, le Département de Seine-et-Marne a fait le choix d'agir sans attendre, en cohérence avec sa position clairement affichée contre l'accord du Mercosur.

Depuis 2024, le Département, via la société publique locale Approv'Halles, et en partenariat avec la Région Île-de-France et la Chambre d'agriculture d'Île-de-France, déploie un vaste plan d'approvisionnement en produits français, locaux et de qualité pour 122 collèges du territoire. Près de 50 000 collégiens demi-pensionnaires bénéficient aujourd'hui de fruits, légumes, volailles, produits laitiers et, depuis un an, de viandes bovines et ovines exclusivement françaises, issues notamment de Seine-et-Marne et d'Île-de-France.

En un an, plus de 100 tonnes de bœuf et d'agneau seront ainsi servies dans les restaurants scolaires, selon le principe de la « bête à l'équilibre », garantissant la valorisation de l'ensemble de l'animal et un débouché pérenne pour les éleveurs locaux. À ce jour, la Seine-et-Marne est la seule collectivité en France à mettre en œuvre ce dispositif à une telle échelle en restauration scolaire.

Le Département de Seine-et-Marne a adressé un courrier à l'ensemble de ses fournisseurs afin de rappeler qu'aucun produit alimentaire ne doit provenir d'Amérique du Sud, affirmant ainsi son opposition à l'accord du Mercosur et son soutien à l'ensemble des filières agricoles françaises.

« À l'heure où nos agriculteurs traversent une période de grande incertitude, la Seine-et-Marne fait le choix de la cohérence et de l'action. Être présent au Salon international de l'Agriculture, c'est valoriser nos producteurs. Refuser le Mercosur dans nos cantines, c'est les protéger concrètement. L'agriculture seine-et-marnaise est un pilier de notre territoire et de notre souveraineté alimentaire », souligne Jean-François Parigi, président du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Liste des producteurs et artisans seine-et-marnais présents sur le stand départemental :

Du 21 au 23 février 2026 :

- Miellerie Abeilles et Miel
- Conserverie de la forêt
- Les Briardines
- Rhum Kevas
- Les fromages de chèvre Moret

Du 24 au 26 février 2026 :

- Les macarons de Réau
- La Ferm'Meaux pâtes
- Les noisettes de Nath
- La Fromagerie de Meaux Saint Faron
- La Ferme Apicole et Caprine Metaczyk'Api

Du 27 février au 1er mars 2026 :

- La distillerie du Loing
- Brasserie de Meaux
- La moutarde de Provins
- Élevage avicole Saint-Georges
- Ferme de la Bonnerie

Contact presse :

Alexia Blanchard, Directrice de la communication
alexia.blanchard@departement77.fr – 07.89.33.56.33